

Achat	Cat	Types d'armes	Calibres	Documents à fournir
Libre + 18 ans	5°	Armes à canon lisse à 1 coup par canon	10/12/16/20/24/ 28/12/14 mm 410mag	C I + P.de Chasse ou lic.de tir
	6°	Armes blanches		Aucun
	7°	Armes d'alarme Armes à air comprimé et co2 moins de 10 joules	Gaz ou Blanc 6/8/9mm 4.5mm et 5.5mm	Aucun
	8°	Armes de poing et d'épaule à poudre noire. Copies fidèles d'armes anciennes. Armes à air et à gaz de moins de 2 joules	.31/.36/.44/.45/.50/ .54/.58/.69/.75/ 4.5 et 5.5mm	Aucun
Libre + 18 ans Soumis à déclaration	5°	Armes à canon lisse à répétition et semi-automatique Armes d'épaule de chasse à canon rayé à * 1 coup / canon * A répétition manuelle * Semi-automatique	10/12/16/20/24 /410mag/222rem/ 270w/280rem/7x64/ 300w/30.30/8x60s/ 7x65r/8x57jrs/ 9.3x62/9.3x74retc.....	C I + P.de Chasse ou lic.de tir
	7°	Carabines de tir de loisir et de compétition (d'apparence civile) *Armes à air comprimé et à gaz de + de 10joules *Armes de défense à projectile non métallique (caoutchouc...)	22lr/22short/22mag 4.5mm et 5.5mm 12/50gomm-cogne , 11.6safegom	C I + P.de Chasse ou lic.de tir C I + P.de Chasse ou lic.de tir CI + Certif . Med
	1°	Armes de guerre de poing et d'épaule automatiques ou semi-auto et leurs munitions	9mm para/45acp 30-06/303 british Etc...	CI + APAD
Soumis à autorisation préfectorale	4°	Armes de poing petit et gros calibre mono coup ou non, à grenaille et leurs munitions	TOUS	CI + APAD
		Armes d'épaule à pompe canon lisse, Semi-automatique de + de 3 coups Répétition de + de 10 coups Cannes fusil	TOUS	CI + APAD

Réglementation française sur les Armes ;

Synthèse non exhaustive des textes en vigueur à ce jour
(décret n° 95-589 du 6 mai 1995 et décret n° 98-1148 du 16 décembre 1998).

Documents à fournir :

CI : Carte d'identité avec photo

Certif Med : Certificat Médicale, placé sous pli fermé datant de moins de 15 jours , attestant que l'état de santé physique et psychique du déclarant n'est pas incompatible avec la détention d'une arme.

P.de Chasse : Permis de Chasse en cours de validité.

Lic de tir : Licence de tir en cours de validité.

APAD : Autorisation préfectorale d'acquisition et de détention en 2 exemplaires de moins de 3 mois